

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DAC 376** Subventions (50.000 euros) et convention avec l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2019 DAC 490 en date des 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 avril 2019 relative à la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 11 avril 2019 ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement et la signature d'une convention relative à l'attribution d'une subvention d'équipement à l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 11 avril 2019, une subvention de fonctionnement de 40.000 euros, au titre de 2021, est attribuée à l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale, 88, avenue Marx Dormoy, 94500 Champigny-sur-Marne. 21153 / 2021\_04851.

Article 2 : Une subvention d'équipement de 10.000 euros est attribuée à l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale. Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association la convention pluriannuelle d'équipement dont le texte est joint à la présente délibération. 21153 / 2021\_07610.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 50.000 euros, sera imputée sur le budget de la Ville de Paris selon la répartition suivante :

- 40.000 euros sur le budget de fonctionnement 2021
- 10.000 euros sur les budgets d'investissement 2021 et suivants.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**